

Table des matières

Introduction	1
Contexte, finalité et étapes de l'activité	3
Démarche méthodologique et nombre de participants	5
Faits saillants du parcours	6
Analyse des données	7
Référents théoriques	7
Principaux phénomènes relevés dans le discours des étudiantes.....	8
Basculement de situation.....	8
Le réaménagement de soi.....	10
Le lourd poids du regard d'autrui.....	12
Importance du recours à l'aide de l'entourage	13
Principales recommandations	15
L'activation des boutons pour ouvrir les portes	15
Les places de stationnement	15
Les abreuvoirs	15
L'ajout d'une lève-personne.....	15
L'amélioration du pavé.....	15
L'amélioration à apporter au Pavillon sportif	16
L'évacuation d'urgence	16
Conclusion	17
Références	18
Annexe 1	20

Introduction

Ce rapport de recherche¹ est le fruit² de l'analyse de 44 travaux universitaires³ produits dans le cadre d'un cours au baccalauréat en travail social portant sur le vieillissement et le handicap, à l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), suite à une activité d'immersion visant à faire vivre aux étudiantes, l'instant du cours, la réalité d'une personne en situation de handicap. L'activité s'est déroulée un bel après-midi d'automne, soit du 4 octobre 2022, en compagnie d'un haut responsable de l'université chargé du programme d'inclusion. Soutenue par la direction de l'Unité de formation en travail social⁴ du département des sciences humaines et sociales, elle est partie de l'entrée principale du pavillon abritant le programme de travail social. Un collègue, chargé de cours, en fauteuil roulant s'est joint à nous pour observer l'expérience des étudiantes et répondre à leurs questions au bout du parcours.

Par cette initiative, nous espérions non seulement faire vivre une activité enrichissante aux étudiantes, mais aussi leur faire participer à la réflexion autour de l'amélioration de l'environnement de l'université au profit des personnes en situation de handicap. Nous espérons que les recommandations formulées dans ce rapport serviront à soutenir l'effort de l'université dans son mandat de devenir un modèle sur le plan de l'insertion des personnes avec une incapacité, par la transformation des lieux dans une perspective de faire du campus un espace de plus en plus inclusif.

Cette initiative ne fut pas la première de ce genre à être réalisée au sein de l'université. En effet, notre collègue Manon Bordeleau, chargée de cours, en 2021, avait proposé à ses étudiantes en enseignement de l'éducation physique une expérience de sport inclusif afin de les porter à mieux comprendre la réalité des personnes vivant avec des limitations physiques (Paradis, 2021), des exercices relativement similaires, mais dans un souci de mesure, sont proposés dans d'autres disciplines. Toutefois, le parcours du handicap se démarque par sa portée. En effet, il propose plusieurs étapes et amène l'étudiante à expérimenter plusieurs limitations. Il fait le tour des barrières architecturales présentes au sein de l'université et porte l'étudiante à contribuer non seulement à la réflexion autour d'un campus inclusif, mais aussi d'une société inclusive en appui sur la théorie du handicap de Fougeyrollas et Blouin.

En outre, à l'aide des catégories conceptualisantes l'analyse proposée dans ce rapport offre une nouvelle perspective en matière d'analyse qualitative. Laquelle se révèle très riche et féconde non seulement en sa qualité d'outil d'inférence permettant de prendre de la hauteur par rapport au discours des acteurs tout en étant profondément ancré dans ce discours, mais aussi parce

¹ Le féminin est retenu en raison du fait que la majorité de la cohorte est composée de femmes qui se reconnaissent comme telles.

² Frantz Siméon, Ph.D. Professeur, Unité de formation en travail social (UQAC), Marc Boulianne, Spécialiste en orientation & mobilité, (CIUSSS Jonquière, programme en déficience visuelle)

³ Les rapports des étudiantes ne sont pas référés nommément de façon à préserver l'anonymat de leurs auteures.

⁴ Un remerciement spécial à tous les collègues qui m'ont soutenu dans le processus et en particulier à celles et ceux qui ont été présents le jour de l'activité.

qu'elle s'inscrit dans le prolongement des travaux qui se réclament de la logique de théorisation ancrée.

Ce rapport comprend trois parties. La première dresse un portrait de l'activité en insistant sur le contexte, la finalité et la démarche méthodologique retenue. La deuxième expose les perspectives théoriques et la méthode d'analyse du corpus ainsi que les résultats de l'analyse. La troisième est consacrée à la synthèse des principales recommandations formulées par les étudiantes suite à l'activité.

Contexte, finalité et étapes de l'activité

Cette activité que nous avons baptisée *Parcours du handicap* s'inscrit dans le cadre du cours 4SVS232 — *Intervention en gérontologie et en situation d'incapacité*. Ce cours obligatoire est officiellement un espace qui doit permettre, entre autres, au groupe-classe de *développer les aptitudes et les habiletés à intervenir auprès des personnes âgées et auprès des personnes présentant des incapacités physiques ou intellectuelles et d'acquérir les connaissances de base sur les réalités vécues par les personnes âgées autonomes ou en perte d'autonomie et sur celles des individus présentant des incapacités*. À notre première mise en acte du cours, fidèle à notre attachement à l'approche *main à la pâte* (Fondation La main à la pâte, sd) développée en France, nous avons décidé de faire vivre à notre première cohorte deux expériences d'incapacité ; une physique et une sensorielle.

En effet, la première expérience a été de porter les étudiantes à se mettre dans la peau d'une personne à mobilité réduite pendant l'espace du cours en se déplaçant en fauteuil roulant (FR) sur le campus à partir d'un endroit réservé à cette fin pour emprunter un circuit en plusieurs étapes. La deuxième expérience consistait à expérimenter les difficultés d'une personne avec une déficience sensorielle (visuelle et auditive).

Au cours de l'expérience, il fallait simuler minimalement quatre activités obligatoires se rapportant à des lieux stratégiques que toute personne en situation de handicap ou non doit fréquenter au moins une fois au cours de son passage à l'université, de manière à juger des mesures d'adaptation et d'accessibilité destinées aux personnes en situation de handicap sur le campus de Chicoutimi ainsi que de leurs cohérences au regard des besoins de ces personnes. Ces étapes étaient les suivantes :

1. Se rendre au bureau du registraire pour les questions reliées aux frais de scolarité, ou au centre sportif pour des questions reliées à la carte d'étudiant, etc.
2. Se rendre au secrétariat du programme du baccalauréat en travail social pour les questions relatives aux programmes d'étude offerts par l'Unité d'enseignement en travail social.
3. Se rendre aux toilettes pour ses besoins physiques.
4. Se rendre dans la salle de cours pour assister aux séances de formation.

Au terme du parcours du handicap, chaque personne participant à l'expérience devait produire :

1. Un rapport d'activité qui décrit :
 - les facteurs facilitant l'exercice (facteurs subjectifs et objectifs) ;
 - les moments critiques du parcours ;
 - les stratégies développées ;
 - les échecs et les bons coups ;
 - les recommandations d'amélioration de l'environnement ;

- des suggestions pour les prochaines éditions de l'activité.
2. Un journal de bord comportant les dimensions suivantes (sans s'y restreindre) :
- ce que l'activité leur a fait vivre ;
 - ce qu'elle ferait différemment si elle devait refaire l'activité ;
 - les leçons qu'elle a retenues de l'activité ;
 - l'usage des leçons dans sa pratique professionnelle future ;
 - autres commentaires.
3. Un rapport un rapport d'observation comportant les éléments suivants (sans s'y restreindre) :
- les facteurs de l'environnement ayant facilité et entravé le parcours ;
 - les forces et limites de ses coéquipières ;
 - les stratégies déployées par ses coéquipières ;
 - les événements critiques du parcours ;
 - son/ses implications (s'il y a lieu) dans le parcours ;
 - les leçons apprises de l'expérience.

Démarche méthodologique et nombre de participants

En équipe de trois, dont une personne en FR, une simulant la déficience visuelle et une personne jouant le rôle observateur, les étudiantes devaient réaliser le parcours proposé sans se lever du FR ou sans enlever les contraintes visuelles et auditives (selon le cas) du début à la fin. La cohorte a été composée de 44 étudiantes. La personne dans le rôle d'observatrice devait aussi jouer le rôle d'accompagnatrice et de gardienne de la sécurité des autres membres de l'équipe en situation de handicap. Cette dernière devait :

- rester à l'affût de tout événement critique ;
- venir en aide au besoin à ses coéquipières ;
- prendre des notes sur tout le parcours (enregistrées, ou par écrit) de manière à pouvoir rédiger son rapport ;
- rédiger, à la fin du parcours, un rapport d'observation.

La finalité pédagogique de l'exercice consistait à porter les étudiantes à identifier les principaux facteurs de production du handicap et/ou d'incapacité en expérimentant des incapacités au sein d'un environnement théoriquement accessible. De manière spécifique, celles-ci devaient :

- démontrer leur compréhension des facteurs de production du handicap ;
- faire la différence entre les limitations/déficiences et le handicap ;
- expérimenter certaines difficultés relatives à une situation de handicap ;
- juger des mesures disponibles pour l'accompagnement d'une personne en situation de handicap au sein de l'UQAC.